



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N^o LAS-0120

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 21 novembre 2018, le règlement suivant :

LAS-0120 Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2019.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 23 novembre 2018.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement



PUBLIC NOTICE

NOTICE OF COMING INTO FORCE OF BY-LAW NO. LAS-0120

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on November 21, 2018, the following by-law:

LAS-0120 By-law imposing a service tax for fiscal year 2019.

This by-law may be obtained at the office of the Secretary of the Borough, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This by-law takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on November 23, 2018.

Nathalie Hadida
Secretary of the Borough